



CONDUITE DE MINI-PELLE EN MILIEU FORESTIER

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 26 avril 2020

OBJECTIFS

Maîtriser la conduite et la réalisation de travaux de sylviculture mécanisée à l'aide de la mini-pelle.

DURÉE / LIEU

5 jours / CFPPA de Mirecourt

ORGANISATION

1^{ère} journée (8h30-12h / 13h30-17h) :

- **En salle** : présentation de la sylviculture mécanisée et du matériel utilisé
- **Sur chantier** : présentation du fonctionnement de la mini-pelle et outils de sylviculture mécanisée, prise en main de la machine

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} journées (8h30-12h / 13h30-17h) :

- Entretien courant de la mini-pelle
- Règles de sécurité dans l'utilisation d'une mini-pelle. Préparation au CACES® 2
- Pratiques pour évoluer avec un engin à chenilles en milieu forestier
- Utilisation des outils adaptés à la sylviculture mécanisée (préparation du sol avant plantage, détournage...)

5^{ème} journée (8h30-12h / 13h30-17h) :

- Évaluation CACES® 2
- Bilan de la formation

PRÉ-REQUIS

Formation ou expérience professionnelle en travaux sylvicoles.

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Salariés :

- S'adresser à son fonds d'assurance formation
Ex : FAFSEA, Transitions Pro...

Chefs d'entreprises agricoles ou forestières :

- S'adresser à son fonds d'assurance formation
Ex : VIVEA, FIF PL...

Demandeurs d'emploi :

- Financements possibles par le Pôle Emploi ou le Conseil Régional de Grand Est

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

* frais à votre charge.